

SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Billet du Maire	3 - 4
Environnement	5
Aînés	6 - 9
Marché de Noël	10 - 11
Escalade	12 - 13
Culture	14 - 15
Aide au développement	16 - 19
Routes	20 - 21
Gens d'ici	22 - 23
OPC Seymaz	24
Brèves communales	25 - 28
Échos du Conseil municipal	29 - 31
Les Petits Nains	32
Cours et activités proposés dans la commune	33
Agenda	34
Informations communales	35

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Cette vingt-deuxième édition de la *Coquille* nous fera rajeunir de quelques mois et revivre les événements du dernier trimestre 2006, jusqu'à ce mois de mars 2007.

C'est avec la traditionnelle sortie d'automne des Aînés que commence notre promenade littéraire: le Haras national d'Avenches, ses ateliers, ses selleries, son paddock n'ont plus de secret pour nos seniors.

Qui de nous s'étant promené sur la place en novembre n'a pas été surpris par les travaux à l'extérieur du temple? En effet, l'abattage du marronnier qui y trônait a été prétexte à étendre les fouilles pour permettre de compléter la documentation sur la villa romaine enfouie sous le temple.

Puis les frimas de l'hiver nous amènent au troisième marché de Noël sur la place du village, prémices aux festivités de décembre: un concours de bonhommes de neige dans le parc de la mairie et la fête de l'Escalade avec son flot d'enfants costumés et déchaînés par la fin de l'école et les vacances toutes proches.

Dans un registre malheureusement moins ludique, les mesures de modération de vitesse nous obligent à vous parler des moyens mis en œuvre pour limiter la vitesse excessive dans notre village. Un nouveau radar fixe, à la route de Choulex, est venu compléter celui déjà existant au chemin de la Seymaz, et les autorités communales, grandes innovatrices en matière de technologies, sont parmi les premières sur le canton à avoir mis en place un tout nouveau système de radar-laser sur la route de Pressy.

Ce numéro de la *Coquille* nous permet aussi, comme nous essayons de le faire à chaque publication, de rencontrer un ou plusieurs habitants de notre commune. Nous avons rendez-vous aujourd'hui avec Claude Guignard, Commandant de l'OPC Seymaz depuis 2004,

actif au sein de la région depuis 1988 et à qui un hommage particulièrement solennel a été rendu; avec Jacques Foëx, qui nous fait rêver en nous emmenant en voyage au Burkina Faso, où taxis-brousse, ânes, « doubles cabines » et autres vendeurs itinérants se mélangent dans un brouhaha fort pittoresque; avec Lorin Voutat, lauréat du Prix Stratégis, qui nous parle avec passion de son entreprise et de son parcours professionnel. Sans oublier, la valeur n'attendant pas le nombre des années, Damien Courtois, jeune Vandœuvrien de dix-neuf ans, champion suisse de cinquante mètres papillon et que de cinquante mètres brasse.

Nos flâneries nous entraînent à la mi-janvier, où Madame le Maire conviait les riverains du chemin de la Seymaz à une séance d'information quant aux mesures de ralentissement et de modération de trafic envisagées, puis à la fin du mois, où les Aînés se retrouvèrent à la salle communale pour un déjeuner fort convivial et un exposé sur la mobilité douce.

Nous arrivons gentiment, au fil de notre lecture, au mois de février, où Yves Mahieu, que nous avons déjà eu le privilège d'applaudir cet été dans la *Locandiera*, nous donna une preuve supplémentaire de son talent dans le *Journal d'un fou* de Gogol.

Les mois se sont égrenés, chers lecteurs, nous sommes en avril, qu'il était bon de passer l'hiver avec vous.

Véronique Christe

BILLET DU MAIRE

Fin de législature

Contrairement à ce que vous attendiez peut-être, les rédacteurs de votre journal favori ont décidé de ne pas consacrer le présent numéro aux élections municipales des 25 mars (conseil municipal) et 29 avril 2007 (maire et adjoints), préférant réserver l'édition suivante à la présentation des nouveaux élus et de leurs programmes.

Vous avez eu la possibilité de faire connaissance, d'une manière ou d'une autre, des candidats (anciens et nouveaux) dans le cadre de la campagne électorale, qui dispose d'ailleurs dorénavant d'un moyen de communication supplémentaire, le blog.

Nul besoin, donc, de renchérir dans ces pages sur les valeurs de chacun, les regrets de certains et les souhaits de tous. D'ailleurs, nous sommes toujours en campagne...

Reste que votre maire à tous - profitant de la liberté qui lui est donnée dans le cadre de son billet - souhaite malgré tout, et de façon toute générale, consacrer quelques lignes à ce sujet (que l'on se rassure, je respecterai les règles du jeu).

On pourrait d'ailleurs, si l'on occultait totalement la question des élections municipales dans ce numéro, reprocher aux autorités en place un certain désintérêt pour l'actualité locale, un manque aussi de transparence, voire de courage...

La prochaine Coquille sera vraisemblablement orientée vers l'avenir: nouveaux élus, programmes et ambitions, nouvelles répartitions des départements, des présidences de commissions, etc.

Je me tournerai donc personnellement, une dernière fois, vers la législature en cours.

Et, tout d'abord, en remerciant autant qu'il est possible de le faire toutes les conseillères et

tous les conseillers municipaux de la présente législature, sans toutefois les nommer aujourd'hui, car gratitude leur sera montrée en temps voulu.

Que ce soit depuis quatre ans ou depuis plus longtemps, ils ont donné beaucoup d'eux-mêmes à notre commune, sacrifié leur précieux et rare temps libre aussi, dans l'intérêt des Vandœuvriens, votre intérêt.

Un tel engagement ne va pas de soi dans une société où chacun travaille d'arrache-pied professionnellement et vit à 100 à l'heure, pris dans de multiples occupations et charges, obligé de réduire à sa portion congrue le temps consacré à sa famille, à ses loisirs.

Il ne va pas non plus de soi dans un monde où l'individualisme, l'intérêt personnel, l'attrait du gain et la puissance du pouvoir prédominent sur le sens civique, sur la notion de bien commun, sur l'humain.

Que tous ces collègues, devenus des amis, reçoivent d'ores et déjà, par ces lignes, l'expression de la plus vive reconnaissance des autorités communales pour la générosité avec laquelle ils ont mis leurs compétences et leur personne au service de notre commune!

Dans la mesure des moyens mis à disposition - et même si ce n'est pas toujours comme vous l'auriez souhaité, même si ce n'est pas toujours avec la célérité espérée (mais que faire contre les aléas et les travers de la politique et les lenteurs de l'administration!?) - ils ont permis que Vandœuvres reste telle que vous l'aimez, tout en s'ouvrant aux exigences du monde et de la modernité.

Au sein même du conseil municipal, nous n'avons pas toujours été d'accord sur tout (et heureusement, c'est ça le vrai débat), il y a eu quelques luttes personnelles, certains projets ont été l'objet, soit de difficultés administratives, soit de l'opposition populaire: ces joutes politiques ne sont toutefois ni décourageantes,

ni effrayantes, ni négatives!

Au contraire: tout comme «le cerf-volant ne s'élève que par vent contraire», les non-professionnels que nous sommes apprennent leur métier en traversant les difficultés, en bravant les oppositions, en luttant pour défendre leurs positions.

La clef du succès (sans prétention!) est de reconnaître nos limites et d'admettre que, même si nous sommes élus pour décider et diriger, nous devons avant tout nous considérer comme mandatés par nos concitoyens qui, même de loin, même en arrière-plan, gardent la possibilité et le droit de participer au contenu de notre mandat politique.

La soussignée estime que les autorités communales en place ont suivi la course du cerf-volant: le vent populaire contraire d'octobre 2004 a renforcé leur conviction que consulta-

tion et concertation, dialogue et écoute, doivent être davantage présents dans la gestion de la commune.

Je serais bien ingrate de terminer cet article en n'adressant pas aussi nos remerciements à toute l'équipe des employés communaux, qu'ils soient administratifs ou extérieurs à la mairie.

Sans eux, sans leur dévouement, leur disponibilité et leur bonne humeur, la gestion de la commune au quotidien, de même que les décisions du Conseil municipal, ne seraient pas ce qu'elles sont.

Merci à toutes et à tous, et que vive Vandœuvre!

Catherine Kuffer



ENVIRONNEMENT

Un système performant d'économie de carburant

Toujours soucieuse de collaborer à l'effort collectif pour le développement durable, la commune de Vandœuvres – par le biais de son département de l'environnement – a décidé d'équiper les moteurs fonctionnant à l'énergie fossile d'un système permettant d'en améliorer la carburation. Ainsi, les chaudières des bâtiments communaux, tout comme le parc de véhicules municipaux seront munis d'un accessoire assurant une substantielle économie d'énergie ainsi qu'une réduction notable des émanations toxiques.

En peu de mots, le procédé consiste à optimiser la nature du carburant avant qu'il ne parvienne dans la chambre de combustion par un fractionnement des atomes d'hydrogène. Les noyaux séparés de leurs électrons deviennent des ions hydrogène positif qui, en pénétrant dans la chambre de combustion se recombinent

avec les atomes d'oxygène, améliorant ainsi le rendement.

Cet appareil s'installe sur tous les circuits d'alimentation moteur, qu'ils fonctionnent à l'essence, au mazout, au gaz ou encore aux biocarburants. Des tests pratiqués selon les normes européennes ont démontré des économies pouvant dépasser les 15 %, selon le type de moteurs. Aisé d'installation, de coût moyen, l'appareil est garanti trois ans.

À ce jour, en Suisse, le système est installé aux TPG, à la police genevoise, chez Touriscar, aux SIG, au CICR, ainsi qu'à la Coop et à la Migros. En France, plus de 3000 véhicules recensés circulent munis de ce procédé.

Toute personne intéressée peut s'adresser à la mairie où elle recevra un dossier explicatif et les références de l'entreprise.

Emmanuel Foëx



On voit bien ici le dispositif installé sur le moteur du tracteur de la mairie.

AÎNÉS

Les Aînés à Avenches en 2006

Le mercredi 11 septembre 2006, nous, les Aînés de Vandœuvres, avons été conviés par nos autorités à une visite commentée du Haras national d'Avenches.

Avant de «prendre la route», un café nous est offert, agrémenté de diverses viennoiseries, au foyer de la salle communale, ce qui nous permet de reprendre contact avec la plupart des futurs voyageurs.

Puis nous démarrons pour un «voyage au long cours, sur une onde tranquille».

Arrivés sur place, les groupes sont organisés pour écouter et admirer les différents objets liés au cheval.

Le haras s'est créé en 1899, pas encore, toutefois, sous sa forme actuelle, car depuis janvier 2000, le statut de fonctionnaire fédéral s'est éteint, notre guide nous confie que «depuis cette date, il doit travailler». La surface occupée par le haras représente deux fois la surface du canton de Genève. Le cheval, en Suisse, génère pour sa part 10'000 emplois, soit directement, soit indirectement.

Ceux qui désireraient plus d'informations sur la sortie peuvent taper sur Internet www.harasnational.ch – ou une autre raison de satisfactions sur le cheval en Suisse: «*Les sources de l'élevage chevalin en Suisse*» paru en 2004 (en vente Fr. 45.- + Fr. 5.- frais et port).

En rapport avec le cheval, nous avons admiré tous les harnachements utilisés pour les différents attelages, d'un aspect rutilant, mais que l'on n'utilise qu'avec parcimonie car, après usage, il faut les rendre aussi flamboyants... Certaines pièces ont une origine bovine (pour les bœufs en traction dans les champs). Les différents corps de métiers, liés à la maréchalerie, nous ont été énoncés: de l'éleveur, et à la formation d'apprentissages, ainsi que de l'ingénieur agronome ou du vétérinaire.

Nous avons aussi observé les diverses pistes utilisées lors des multiples courses hippiques (galop, trot, saut). Ce nouveau centre équestre est au service des détenteurs de chevaux de production hippique car ils trouvent, dans ce cadre, un calme qu'ils n'ont pas, dans ces «usines» que sont les centres de formation près des hippodromes.

Pour récompenser notre sagesse, à midi, nous nous sommes mis à table, et Madame notre maire, nous a présenté la vie dans notre com-



mune en chevauchant sur un thème équestre. Bravo pour cette prestation.

Comme tout divertissement a une fin, il nous faut «regagner nos pénates». Merci aux bonnes fées qui nous ont entourés tout au long de la journée, ainsi qu'au valeureux conseiller qui les a accompagnées.

«La chevalerie est en elle-même la poésie de la vie.» Schlegel, Philosophie de l'histoire.

Claude Faure

Photographies: V. Christe



Comme le temps passe !

Mercredi 31 janvier 2007, les Aînés ont été conviés par leurs autorités communales pour le traditionnel repas annuel à la salle communale. Le temps a passé depuis... Toutes nos félicitations à la commission des Aînés. Par un temps magnifique et dans un cadre idyllique, nous avons le plaisir de côtoyer les anciennes autorités qui ont œuvré pour la commune. Merci de leur présence.

En préambule de notre repas, notre maire nous a informés sur la situation actuelle et du temps de l'avenir, dans notre commune. Puis le déjeuner peut commencer. Mais avant, devant nous, il y avait des cadeaux, à savoir : un calendrier perpétuel, bravo à ses concepteurs, et encore une petite boîte blanche qui a intrigué bien des présents de ce jour. On nous a assurés d'une réponse plus tard. Puis le temps passe et chacun échange les heurs et malheurs de l'année écoulée...

Après avoir été restaurés, savoureusement, Monsieur Max Huber, coordinateur de *Santé en marche*, nous a invités à améliorer notre cadre de vie par notre santé physique, la petite

boîte suspecte nous est dévoilée et démystifiée, elle compte chacun de nos pas au cours de la journée. Le temps passe si vite, au moins 6'000 mouvements sont à réaliser, toutefois un parcours de 10'000 pas serait préférable. Chacun d'entre nous a déjà expérimenté ce totalisateur. Essayons de persévérer, avant que le temps nous dépasse.

Quant à Madame Cramer, de *Pro Senectute*, elle nous a présenté les multiples possibilités offertes par ses services, il suffit de lire la documentation s'y rattachant. Comme toute bonne chose a une fin, voilà qu'un temps de vie s'est écoulé...

Madame le maire invite aussi TOUS les Aînés à assister, gratuitement, au spectacle *Le Journal d'un fou*. Un public parsemé est venu, dommage, l'acteur était superbement « fou », et parfait, dans l'expression de son personnage.

Claude Faure

Photographies : V. Christe





MARCHÉ DE NOËL

La troisième mouture du marché de Noël qui s'est tenue le samedi 2 décembre 2006 semble avoir eu plus de succès encore que les années précédentes.

Davantage de stands et surtout une plus forte fréquentation de la population et des promeneurs qui ne semblaient pas trop rebutés par la pluie et le froid.

Sans doute était-ce l'occasion de se réchauffer d'une bonne raclette et de flâner tout autour de la place du village, où l'on pouvait découvrir avec étonnement les restes encore bien conservés de corps enterrés quelque cent cinquante ans plus tôt.

Les chalands firent leurs achats, repèrent les nouveaux stands, reconnurent ceux des années précédentes, retrouvèrent des connaissances autour d'un verre, refirent le monde comme on aime le faire quand on a le temps, et tous, petits comme grands, passèrent un moment de convivialité et de partage.

Véronique Christe

Photographies : C. Walder





ESCALADE

Ce sont les «sports divers», thème des déguisements de cette année, qui réunirent enseignants, enfants, parents, grands-parents et amis dans la salle communale, le 12 décembre dernier, pour fêter l'Escalade.

Nos bambins avaient rivalisé d'imagination (sans doute les parents y étaient-ils pour beaucoup) et la plupart des sports terrestres et aquatiques y étaient représentés.

Après le cortège aux flambeaux, le défilé sur le podium et les chants traditionnels, le

verre de l'amitié et surtout la soupe bien chaude réchauffèrent les participants qui trouvèrent là l'occasion de se revoir, de parler avec les enseignants et surtout, pour les parents des enfants de petites classes, de connaître un peu mieux les Vandœuvriens présents.

Véronique Christe
Photographies : C. Walder





CULTURE

Les fouilles de la place de Vandœuvres

Entre 1988 et 1989, dans le cadre d'un projet de restauration, le Service cantonal d'archéologie avait mené des fouilles dans le temple de Vandœuvres. Au vu de l'intérêt des découvertes, les fouilles avaient été étendues à l'extérieur de l'édifice au cours des deux années suivantes. Ces fouilles avaient révélé l'existence d'une *villa* (maison de maître) romaine et l'évolution de la plus ancienne église rurale de la région genevoise.

La mort, puis l'abattage du marronnier de la place lors de l'été 2006, ont été l'occasion de compléter la documentation d'une partie de la *villa* romaine qui n'avait pas pu être fouillée quinze ans plus tôt. La surface d'environ 7 m de diamètre où se trouvait le marronnier a ainsi été fouillée entre novembre 2006 et début février 2007.

Les premiers niveaux archéologiques qui ont été atteints correspondaient au cimetière d'époque moderne (XVII^e ? début XIX^e siècle) qui s'étendait au nord de l'église. Sept tombes ont été partiellement fouillées et une seule dans son intégralité.

Les niveaux de l'époque romaine se trouvaient directement sous les dernières tombes. L'emprise de la fouille a correspondu en gros à la partie nord de l'aile principale de la *villa*. Cette dernière présentait un plan allongé avec une grande façade à portique tournée vers le sud-est. Construite vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C., elle a été successivement agrandie pour atteindre son extension maximale au début du II^e siècle après J.-C. Elle intégrait alors, dans sa partie arrière, une vaste cour et des thermes privés. Fait rare dans notre région, cette *villa* va garder une occupation continue jusqu'au début du Haut Moyen Age. C'est au V^e siècle après J.-C. que la première église a été installée à côté des parties toujours occupées

de la *villa*. Cette église, maintes fois modifiée et agrandie, est restée le cœur de la paroisse et village de Vandœuvres jusqu'à nos jours.

La fouille menée entre novembre 2006 et février 2007 a révélé l'une des zones à l'architecture la plus complexe de la *villa*. Elle témoigne des nombreuses modifications (subdivision ou agrandissement des pièces, changements des circulations et des fonctions) du plan de la *villa*. Elle témoigne aussi des changements intervenus dans la décoration intérieure des locaux. En effet, des panneaux de peinture murale à décors rouge uni ou géométriques et polychromes sur fond blanc ont été trouvés sur plusieurs parois.

Une autre découverte marquante de la fouille a été celle d'une série de blocs architecturaux sculptés : un chapiteau toscan et deux bases de colonnes en calcaire, ainsi qu'une base attique en molasse. Ces éléments, qui appartenaient vraisemblablement à un portique et un porche d'entrée des premiers états de la *villa*, ont été trouvés en position secondaire suite à des remaniements datés du IV^e siècle après J.-C.

Enfin, la découverte d'une douzaine de monnaies romaines en bronze ou en alliage cui-vreux permettra, après nettoyage en laboratoire, de préciser de manière plus détaillée les dates des différentes phases de construction.

Grâce à sa longue histoire bien documentée archéologiquement, la *villa* romaine de Vandœuvres est un site de référence très important à l'échelle régionale et l'un des seuls qui nous renseignent sur les modalités de l'occupation rurale durant le Bas Empire romain. Une publication exhaustive de ses vestiges et des trouvailles faites en fouille est en cours par les soins du Service cantonal d'archéologie.

Denis Genequand

(Service cantonal d'archéologie
Département des constructions et des
technologies de l'information)



Vue de la fouille menée en 2006-2007

Photographies : Denis Genequand



Bases de colonnes trouvées dans l'une des pièces de la villa en janvier 2007



Plan de la villa romaine et emplacement de la fouille 2006-2007

Dessin : Marion Berti / Service cantonal d'archéologie

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Une journée à Bassantinga

Amis lecteurs de la *Coquille*, je vous embarque en voiture pour assister en pensées à l'inauguration de l'école de Bassantinga. En cours de route, je vous livrerai quelques informations.

Nous sommes à Ouagadougou, 9 heures du matin. Il y a là Roger Meylan, conseiller administratif à Cologny, Emmanuel Foëx, adjoint à la mairie de Vandœuvres – tous deux également membres du comité de l'Arvan – et votre serviteur. Parmi l'intense circulation qui règne à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, il faut trouver, par une succession de ronds-points, la route du Nord qui mène au Sahel et au Mali. Les deux roues surgissent de partout et les quatre yeux de Janus ne seraient pas de trop pour les éviter. Enfin, nous y sommes. Nous pouvons rouler un peu plus décontractés. Encore que... sur des kilomètres les bords de la chaussée sont encombrés par cette multitude de commerçants qui constitue une économie souterraine ; cela va des vendeurs de matelas, de batteries de cuisine, de vêtements première et deuxième main, aux ateliers de mécanique, de ferronnerie, etc.



Échope à Ouagadougou

La route se libère, mais attention aux ânes, aux moutons, aux chèvres qui vagabondent et qui ont toujours en tête que l'herbe de l'autre côté de la route est meilleure. Quelques coups de freins pour éviter un de ces quadrupèdes

– dont les plus dangereux sont les zébus – qui surgissent brusquement d'un fourré. Nous pouvons admirer le paysage ! Une platitude faite de champs, d'arbres parsemés et d'habitations, des cases en banco, groupées où habitent des familles. Nous sommes le 25 novembre 2006 et la récolte de mil a déjà eu lieu. La saison des pluies s'est terminée fin octobre.

Comme promis, je vous donne quelques explications. L'Arvan (association Rossignol Vandœuvres) fut fondée en 1990 par trois riverains du chemin du Rossignol : le docteur Bernard de Wurstemberger, Marco Hardmeyer et Jean-Claude Muster. Grâce à ses donateurs fidèles et à l'aide notamment des municipalités de Vandœuvres et de Cologny, notre association a développé dans le nord du pays des projets d'aide à la scolarisation, à la santé et aux populations paysannes.



Ouagadougou, la rue de Suisse au crépuscule

Depuis trois ans, nous avons quitté le département de Namissiguima, à 25 km environ de Ouahigouya (troisième ville du pays et « capitale » du Sahel burkinabé) qui est notre lieu d'amarrage. Un département qui fut le territoire principal de nos actions humanitaires. Ainsi, avons-nous redéployé nos activités à Bassantinga, village en pleine brousse dont est natif Karim, infirmier-chef à l'hôpital, qui est devenu notre ami, un homme actif et de toute confiance. À sa demande et à celle de la popu-

lation comme des autorités administratives, nous avons décidé, après nous être rendus deux fois sur place, d'y construire une école. Celle-ci desservirait trois villages dont Bassantinga serait le centre.

La grande nouveauté est que nous avons pu obtenir du ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation (MEBA) le feu vert pour la création d'une école bilingue. En deux mots, voilà de quoi il s'agit : au Burkina – comme dans les autres pays francophones – l'élève apprend généralement dès la première année une langue qui lui est étrangère, le français. L'enfant acquiert donc un savoir qu'il ne peut pas partager avec ses proches. Or l'Organisation suisse d'entraide ouvrière (OSEO) a initié depuis des années en partenariat avec l'état burkinabé l'introduction de l'enseignement bilingue. Huit langues parlées ont été choisies pour représenter les différentes régions linguistiques et culturelles du pays.

Dans celle qui nous occupe, il s'agit du mooré. L'apprentissage de la lecture, du calcul se fait donc dans la langue des élèves et dès la deuxième année le français est enseigné progressivement. Nous sommes en face d'une véritable révolution culturelle qui a notamment pour but de conserver les traditions et la culture autochtones. Parallèlement, le MEBA veut développer l'alphabétisation des adultes, corollaire logique de cette importante mutation du savoir.

Nous arrivons à Yako, petite ville sans attrait particulier, à 120 kilomètres de Ouagadougou. Jusque-là nous avons roulé sur du bitume. Nous prenons une piste large à l'Ouest. À nous la poussière ocre soulevée par les camions que nous croisons ; heureusement les vitres de notre «double cabine» ferment hermétiquement. La piste est bonne, croyons-nous, jusqu'à ce que nous abordions des passages totalement défoncés par les véhicules lourds en saison des pluies. Après une trentaine de kilomètres, nous atteignons Latodin, bourg animé, avec un marché traditionnel chaque semaine, mais surtout une buvette à son entrée...



Poussière et taxi-brousse

Il est un peu plus de dix heures et il fait déjà très chaud. Une bière, un coca avant de continuer. Redépart. Il faut prendre à gauche, au centre du village, un boyau qui serpente parmi les étals du marché. Une cohue chamarrée, des odeurs qui vous saisissent les narines. Nous roulons au pas, évitant poules, cochons et villageois. Ouf, nous sommes dehors. À nous la piste pour Bassantinga, environ quinze à vingt kilomètres. Il vaudrait mieux parler de sente plutôt que de piste ; une sente qui zigzague à gauche, à droite, à travers des bosquets d'arbustes dont les branches épineuses lacèrent la carrosserie. Puis la sente devient aléatoire, disparaît. Il faut se repérer en fonction des traces laissées par les deux roues. Le vélo est roi dans une telle nature.

Pour franchir les bas-fonds faits de boue séchée, le 4x4 s'impose ; en saison des pluies, ce cheminement est alors quasi impraticable. Nous approchons enfin. La population a peint les troncs des arbres en blanc : les Champs-Élysées en version africaine. Nous sommes accueillis par des tirs de tromblons et autres vieux Lebel dont le bruit vous perce les oreilles. La foule est déjà dense. Le début de la cérémonie est prévu à 11 heures, nous sommes ponctuels. Nous allons nous changer dans le logement du directeur : chemise, cravate et veste s'imposent. Nous découvrons un vaste quadrilatère aménagé : le bâtiment de l'école en arrière-plan, de chaque côté des pailotes

où sont installés femmes, enfants et autorités coutumières des villages voisins. Face à l'école, des rangées de chaises portant le nom de toutes les notabilités attendues. Attendues, mais aussi retenues par une autre cérémonie non loin ; elles n'arriveront qu'avec deux heures et demie de retard.



La nouvelle école de Bassantinga

Nous sommes en Afrique. Le soleil est brûlant. Le temps s'écoule au son des zouks et des dernières chansons à la mode qu'égrène une sono fatiguée. Puis le bruit des pétoires nous annonce l'arrivée du cortège officiel : le ministre délégué chargé de l'enseignement et de l'alphabétisation, le représentant de Madame la députée de la région, les responsables des divers échelons du MEBA, des hauts fonctionnaires de différents ministères et ainsi de suite pour parvenir à une soixantaine d'officiels où brillent de charmantes femmes, dont le maire de la commune de Bagaré, Madame Hélène Ouédraogo, récemment élue et dont le village qui nous occupe est sous la juridiction.



Les autorités et Madame le Maire de Bagaré tout à droite

Nous faisons connaissance. Puis l'animateur de la fête annonce le programme. Les différents discours seront entrecoupés de plusieurs animations folkloriques déchainant les applaudissements de la population locale. Une tribune a été dressée pour les orateurs, pas trop nombreux heureusement, qui seront à chaque fois accompagnés de deux jeunes filles prenant des poses de cariatides effarouchées. Vient le tour de Madame le maire de Bagaré. Elle est heureuse, dit-elle, de voir aboutir la construction de cette



Plus de filles que de garçons...

nouvelle école... ajoutant avec un brin de tristesse que la commune manque de tout, notamment de bâtiments de santé, de centres scolaires, précisant qu'actuellement il y a neuf écoles «en paille» qui attendent une rénovation et une mise en sécurisation avant qu'elles ne s'effondrent minées par les pluies. Tout naturellement, son appel s'adresse aux communes de Vandœuvre et de Coligny auprès desquelles elle espère pouvoir obtenir du soutien. Sera-t-elle entendue? je l'espère.

Les discours sont terminés ; le soutien des amis suisses a été exalté, le partenariat avec l'OSEO a été loué, l'avenir de l'école bilingue souligné comme une importante nécessité, l'amitié enfin – et en terre africaine ce n'est pas un vain mot – glorifiée. Vient le moment où le ruban blanc doit être coupé. On se passe les ciseaux, on se donne l'accolade, on embrasse – bien entendu – Madame le maire de Bagaré. C'est l'euphorie parmi les invités. Après tant d'heures d'attente, il est urgent de se restaurer. C'est alors la ruée dans une des classes où un buffet chaud a été préparé par l'épouse de Karim et ses amies. C'est la cohue, on joue des coudes, on ne s'entend plus, d'aucuns se servent des platées comme s'ils étaient à jeun depuis dix jours et engloutissent rapidement leur portion pour tenter de se resservir. Nous, nous en profitons pour souffler, apprécier les

boissons miraculeusement fraîches et grignoter ce que les affamés nous ont laissé.

Puis, comme mue d'un seul et même mouvement, la foule s'en va. L'équipe de notre ami Karim réunit tout le matériel de cuisine qu'il faudra ramener à Ouahigouya. Le jour tombe rapidement, comme c'est toujours le cas dans la savane. Nous tenons un colloque avec les enseignants qui commencera avec les dernières lueurs du jour et se terminera à la chandelle à 21 heures. Des feux s'allument ça et là, la fête continue par petits groupes organisant des danses et des concerts improvisés puis une douce torpeur s'empare du village. Madame le maire est partie depuis longtemps mais nous reviendrons bientôt la voir, promis, juré.

Jacques Foëx
Président de l'ARVAN

Photographies : E. Foëx



Jeune fille Mossi



La route de Latodin

ROUTES

Nouvelles mesures de contrôle de la vitesse à Vandœuvre

Comme les communiens le savent tous, la commune de Vandœuvre dispose sur son territoire d'un radar fixe au chemin de la Seymaz. Notre commune dispose en outre d'un appareil de contrôle avec affichage instantané de la vitesse qu'elle déplace régulièrement sur son territoire aux endroits stratégiques, afin d'inciter les automobilistes à lever le pied.

Enfin, depuis peu et à la demande d'un certain nombre de communiens, les autorités communales, après d'âpres discussions avec les autorités compétentes, ont récemment fait l'acquisition d'un nouveau poste de radar fixe à la route de Choulex installé à la sortie du village



sur le terrain d'un riverain qui a aimablement accepté la pose de cet engin, peu esthétique mais au combien efficace.

Des statistiques fournies par les services chargés de relever les mesures, il ressort que près d'un quart des automobilistes sont en infraction.

Au principe de «la mobilité douce» auquel on associe bien souvent les concepts de «modération de trafic», les partisans du radar fixe voient ainsi un moyen utile, efficace et peu coûteux de ralentir l'automobiliste impénitent, plutôt que de faire pousser ici et là des panneaux

ou autres moyens de réglementation et régulation de vitesse, qualifiés par certains d'entraves inadmissibles à la liberté de mouvement.



Fort de ces constatations, les autorités communales, après une étude approfondie de faisabilité mais aussi de légalité, testent actuellement un nouveau système sur la partie inférieure de la route de Pressy, récemment refaite.

La commune a en effet profité des travaux de réfection de la chaussée pour installer, à ses frais, une bande au sol électromagnétique permettant d'activer un système de mesure.

Profitant des dernières percées technologiques, elle a relié cette bande au sol à une caméra des plus sophistiquées permettant de prendre à la fois la vitesse des véhicules montants et descendants, mais aussi de pouvoir photographier des véhicules ayant dépassé la vitesse autorisée. Grâce à un mini-ordinateur, les données ainsi collectées sont immédiatement transmises par la voie électronique à une base de données stockée confidentiellement dans les locaux de la mairie.

La caméra en question, dont l'œil est de taille extrêmement réduite, a été insérée dans un des yeux de la statuette de bronze, le «Hibou», se trouvant dans un bosquet en bordure de la route de Pressy, près de l'école.



Ce lieu est particulièrement approprié puisque le trafic y est très intense aux heures de pointe, lesquelles coïncident avec celles d'entrée et de sortie des classes de l'école communale.

Ce système de mesure, outre sa discrétion vis-à-vis de automobilistes, s'intègre plus que parfaitement dans le paysage puisque il n'est absolument pas visible, contrairement aux deux autres affreuses boîtes métalliques grises.

Le système est en phase test et a démontré jusqu'à présent son extraordinaire fiabilité, tant en ce qui concerne la prise de mesure que la transmission de données. Ces dernières, une fois recueillies, permettent à l'employé communal formé à cette seule tâche d'être à



même de trier, grâce aux relevés des plaques minéralogiques, ceux de nos communiens qui contreviennent aux limitations de vitesse.

Ce système étant en phase d'essai, aucune dénonciation n'est effectuée ni amende prononcée pour l'instant, le temps pour nos autorités

politiques de pouvoir s'assurer de sa bonne mise en application à l'égard de nos communiens. Profitant d'une faille dans les textes légaux, il semblerait que ce système de contrôle et de verbalisation puisse rapidement porter ses fruits.

La mairie étudie dans un premier temps, à des fins purement éducatrices, la possibilité de convoquer les conducteurs locaux en infraction afin de leur rappeler les règles de prudence les plus élémentaires dans ce secteur particulièrement fréquenté et sensible vu la proximité de l'école communale. Avant de procéder ensuite, si nécessaire, aux dénonciations d'usage auprès des autorités compétentes.

Du côté de la mairie on ne cache pas sa satisfaction. La mise en place d'un tel système, même s'il s'avère onéreux, peut devenir extrêmement rentable tout en poursuivant des buts pédagogiques et éducatifs, à une époque où notre territoire communal se trouve proche de la saturation du trafic aux heures de pointe.

Christophe Imhoos

Photographies : Ch. Imhoos

GENS D'ICI

Ilion security



Lorin Voutat, l'année 2006 a été un grand succès pour vous avec, pour apothéose, la remise du Prix Stratégis organisé par Bilan, récompensant le meilleur management d'une société de service. Cette réussite vous a valu une large couverture médiatique, mais pour ceux qui n'auraient lu ni la presse francophone, ni la TV, dites-nous qui vous êtes ?

Je suis établi dans la commune depuis presque 40 ans et très fier d'en être originaire. J'y suis très attaché. J'y ai fait pratiquement toutes mes classes. D'ailleurs, je serais très heureux qu'un jour ma fille Albane puisse également avoir la chance de fréquenter l'école de Vandœuvres. Depuis près de 20 ans, je me suis engagé dans la compagnie des sapeurs-pompiers par volonté d'apprendre de nouvelles choses et de participer à la vie communale.

Par ailleurs, je suis également Juge Employeur aux Prud'hommes et Membre du comité de direction d'une association caritative à Genève, l'Atelier d'Art. (www.atelierdart.ch)

Votre parcours professionnel est riche et varié...

Après un master en gestion d'entreprises, j'ai débuté comme cambiste à l'UBS, ce qui donne

une excellente formation pour gérer une société. Puis, je suis parti au Viêt Nam pour ouvrir le bureau de Sanofi. Ce fut une expérience très riche. Par la suite, après un détour aux USA pour me perfectionner dans le marketing, je suis revenu en Suisse. Là, j'ai participé au développement et à la création de plusieurs PME. Fort de cette expérience, voici quatre ans, j'ai cofondé ilion Security SA avec trois amis issus de l'EPFL et grands spécialistes reconnus mondialement du *Ethical Hacking*.

Qu'est-ce qu'ilion a de si spécifique pour susciter un tel intérêt des médias ?

Ilion est la seule société en Suisse à travailler dans le domaine de la gestion du risque qui permette à ses clients d'évaluer et améliorer leur sécurité informatique et protéger de manière optimale leur patrimoine informationnel.

Ilion s'est tout d'abord spécialisée dans les tests d'intrusion avec plus de 98% de réussite. Ces tests permettent d'évaluer le niveau de sécurité des réseaux informatiques et de l'améliorer fortement.

Du fait de l'augmentation de la cybercriminalité depuis deux ans (en 2005, selon le FBI, elle a rapporté près de 200 milliards de francs, soit plus que le crime lié à la drogue!), ilion a décidé de proposer une gestion du risque complète pour aider ses clients à préserver leur patrimoine informationnel contre, par exemple, les attaques liées à la criminalité informatique financées par le crime organisé.

Il faut savoir que notre clientèle est essentiellement composée de banques, multinationales, gouvernements et industries. C'est une cible privilégiée, comme en témoigne le rapport Melani de la Police fédérale fin 2006, rapport démontrant que la place économique suisse est encore très peu préoccupée par ce nouveau phénomène, malgré d'énormes risques.

De quels moyens disposez-vous pour lutter

efficacement contre les hackers de très haut niveau ?

Nous attachons une grande importance à la formation et surtout à la R&D (recherche et développement). Nous avons développé des partenariats et collaborations avec plusieurs universités prestigieuses à l'étranger, le Laboratoire de sécurité de l'EPFL, avec le Hewlett Packard Labs à Bristol, etc.

Comment voyez-vous le développement d'ilion ?

Nous avons commencé à quatre en 2003, et sommes bientôt une vingtaine. Afin de répondre aux besoins croissants du marché en terme de sécurité, nous avons lancé de nouveaux services.

Nous avons créé, en grande première mondiale, une solution qui permet de bénéficier du risque zéro sur internet. Cette solution est plus spécifiquement destinée aux PME (www.iris-solution.com) qui souhaitent n'avoir plus à se préoccuper des risques liés à l'utilisation d'internet.

Prochainement, nous allons proposer une solution de cryptage qui permettra de transmettre des données vocales de manière 100% sécurisée.

Est-il difficile pour une PME de trouver des financements ?

Oui, pratiquement impossible, surtout au début. Et ce, malgré le grand soutien dont nous avons bénéficié avec l'accompagnement par Genilem. Nous avons donc travaillé par le biais de nos propres fonds depuis la création d'ilion.

Aujourd'hui, du fait d'une part de l'augmentation de notre notoriété par les mandats que nous avons pu réaliser et d'autre part de l'obtention du Prix Stratégis, plusieurs investisseurs nous approchent.

Ilion a un fort potentiel sur un marché aussi porteur que la lutte contre la cybercriminalité. Les spécialistes prédisent que les dépenses en matière de sécurité informatique devraient croître d'au moins 20% pour les cinq prochaines années.

Comment les habitants de Vandœuvre pourraient être victimes d'un acte de piratage informatique ?

Beaucoup d'habitants font protéger leur maison par des sociétés de surveillance auxquelles ils confient énormément d'informations confidentielles, comme par exemple, leurs dates de vacances, le mot de passe du coffre-fort, le mot secret en cas de fausse alerte, une liste de leurs biens précieux, etc.

Si un hacker prend le contrôle du réseau informatique d'une de ces sociétés, il peut facilement disposer de toutes les données nécessaires pour ensuite facilement les vendre à qui de droit. Et on imagine aisément la suite...

Mais comme dans beaucoup de domaines, comme par exemple les assurances, le domaine médical, etc., les gens confient leurs données confidentielles sans se préoccuper de savoir si celles-ci sont bien protégées.

Avec tout ce que vous nous dites, on prend peur, peut-on encore faire ses achats sur le net ?

Oui, et c'est même peut-être le moyen le plus sûr ! Les particuliers ne sont que très rarement la cible de hackers.

Pouvez-vous donner quelques conseils pour mieux se protéger contre le risque de hacking ?

Ne pas ouvrir n'importe quelles pièces jointes si on ne connaît pas l'expéditeur.

Imaginer des mots de passe complexes.

Aucune activité sensible depuis un poste public.

Eteindre sa webcam, son micro et éteindre sa connexion Wi-Fi.

Eteindre le Bluetooth de son téléphone portable.

Ne pas utiliser son e-mail professionnel à des fins privées.

Photographie : www.point-of-views.ch

OPC SEYMAZ

Madame le Maire,
Madame et Messieurs les Adjointes au Maire,
Monsieur le Commandant,
Monsieur le Suppléant du Commandant,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Président de la Commission intercommunale de l'ORPC Seymaz, il est de mon devoir de vous accueillir à cette soirée en l'honneur de M. Claude Guignard et je m'en acquitte avec grand plaisir.

Nous sommes en effet réunis ce soir – amis ou collègues - pour honorer un «pilier» de la commune et de la région, une personne incontournable qui œuvre depuis 1988 pour la sécurité de tous.

Monsieur Guignard, pardonnez-moi ici de froisser votre modestie, mais je ne peux faire l'impasse sur vos nombreuses actions au sein de la protection civile.

Suppléant du chef de l'OPC Seymaz depuis 1994, vous êtes nommé chef en 1996, puis commandant en 2004.

Dans le cadre de votre carrière, vous avez toujours dépensé sans compter votre énergie et donné de votre temps libre. Vous avez fait montre d'une belle capacité à commander et à motiver vos troupes, notamment en 1998/99, lors de l'accueil pendant 6 mois des requérants d'asile au poste de commandement de Grange-Falquet.

Votre engagement vous a amené à participer très activement aux interventions en cas de catastrophe, en 2000, dans le canton de Fribourg après l'ouragan *Lothar*, en 2001 dans le Haut-Valais et en 2005, à Brienz, suite aux inondations qu'ont subies ces deux régions.

Vous vous êtes également montré disponible pour la surveillance d'Expo 02, pendant une semaine, pour la remise en état du parcours

Vita de Gy et, en 2006, lors des manifestations *slowUp* à Genève, et *Courir pour aider* à Meinier.

Monsieur Guignard, vous avez choisi de vous retirer de votre poste de commandant, pour profiter d'une retraite bien méritée et parce que vous avez trouvé en la personne de M. Stéphane Barbat, ici présent, le successeur qui saura reprendre votre poste.

Cependant, nous ne vous disons ce soir qu'un au revoir puisque vous restez suppléant de votre nouveau commandant pour l'année 2007 et croyez bien que nous nous en réjouissons.



Au nom de toutes les personnes présentes, acceptez nos remerciements les plus sincères pour votre investissement personnel et les actions que vous menées avec grand succès, durant toutes ces années.

Je lève donc mon verre en votre honneur !

Emile Biedermann
Conseiller administratif, Chêne-Bougeries

Photographie : commune de Chêne-Bougeries

BRÈVES COMMUNALES

Bonhommes de neige

Profitant de la belle et abondante chute de neige de fin janvier, sept classes de l'école de Vandœuvres formant une longue colonne de petits nains tout emmitouflés sont entrées par le bas du parc de la mairie à la queue leu leu pour confectionner des bonhommes de neige, devenus rares dans nos contrées.

Malgré un air glacial que de faibles rayons de soleil n'ont réussi à adoucir, les enfants se sont défoulés joyeusement dans un paysage



magnifique. Les plus petits ont aussi profité des premiers jeux installés dans le parc, dont la réalisation finale est prévue au printemps.

Avant de retourner sur leurs pas, ils ont pu déguster un thé bien chaud et quelques biscuits, servis par nos secrétaires ravies de leurs nouvelles fonctions.

GGL

Un nageur Vandœuvrien à Melbourne !

Damien Courtois, jeune Vandœuvrien de 19 ans, étudiant, vient d'intégrer l'équipe nationale élite et fut le premier nageur suisse à être sélectionné pour les championnats du monde à Melbourne. Il détient actuellement le titre de champion suisse du 50 mètres papillon et du 50 mètres brasse.



Nous lui adressons nos meilleurs vœux de réussite dans sa préparation en vue des sélections pour Jeux Olympiques de Pékin en 2008.

GGL

Le Journal d'un Fou

(Nicolas Gogol 1809-1852)

2, 3 et 4 février 2007

La salle des combles de la nouvelle école de Vandœuvres a accueilli Yves Mahieu, comédien, que nous avons tous apprécié dans *Trois*



Coups sous les Arbres en été 2001 et en été 2006 dans le rôle du Chevalier de *La Locandiera* de Carlo Goldoni.

Yves Mahieu a adapté et mis en scène cette nouvelle étrange et captivante de Nicolas Gogol, lui-même fils de Casaque, né en 1809, et de nature instable.

Le héros, Auxence Ivanovitch Poprichtchine, fonctionnaire sans ampleur, amoureux de la fille de son directeur est peu à peu acculé à la schizophrénie. Poprichtchine est l'archétype du héros romantique partagé entre l'illusion et le réel. Peu à peu ses illusions grandissent jusqu'à se substituer à la réalité.

Le jeu d'Yves Mahieu est tout en subtilité, il nous tient en haleine tout au long de la pièce.

Au début l'humour nous fait sourire. Plus nous comprenons le «dérage» inévitable du héros, plus nous nous rétrécissons sur nos sièges...

Yves Mahieu a interprété là un texte qu'il habite intensément; le glissement du héros vers la folie nous laisse pantois.

Les éclairages de Timothée Gourdou-Labourdette, tout en finesse, ont contribué certainement à la réussite du spectacle.

EG

Restauration de la mairie

En complément au contenu de la plaquette sur la restauration des annexes de la mairie, que nous avons eu le plaisir de vous faire parvenir



récemment, nous vous informons que le portail d'entrée et deux anciennes lanternes, entreposées depuis des lustres dans le hangar jouxtant la mairie, seront installés à l'issue des travaux en cours sur la route de Vandœuvre. Ce report de quelques semaines a pour but d'éviter toute déprédation à ces éléments de notre patrimoine restaurés avec passion. Les lanternes seront reliées à l'éclairage public.

La remise en état du mur d'enceinte côté temple et de celui qui longe le chemin des Peutets sera entreprise dans le prolongement des travaux. Pour mémoire, les dépenses y relatives ont été approuvées dans le cadre du crédit d'engagement voté le 14 novembre 2005.

GGL

Sacs à tri

Nous avons le plaisir de vous informer que la commune met des sacs à tri à la disposition des habitants.

Il s'agit de cabas durables compartimentés, lavables, destinés aux ménages pour le tri des déchets et leur transport vers un espace de récupération.



Idéal pour une consommation moyenne par ménage d'au minimum une semaine, soit environ 7 à 8 kg de déchets recyclables. Les déchets récupérés, ainsi que le sac ne peuvent pas se renverser!

Contenance identique à trois cabas en papier représentant un coût annuel de Fr. 46,80.

Les sacs à tri sont vendus à la mairie au prix de Fr. 5.- l'unité.

EF

Anniversaires

C'est en toute discrétion que, le 31 décembre 2006, Mademoiselle Marthe Lebhertz a célébré son centième anniversaire!

De nature réservée, Mademoiselle Lebhertz n'a pas souhaité recevoir les honneurs de l'Etat et de la commune le jour où elle a atteint cet âge magnifique.

La soussignée a donc attendu le retour des beaux jours pour se rendre chez Mademoiselle Lebhertz, qu'elle a trouvée en bonne forme, respirant la sérénité, appréciant avec sagesse et quiétude de pouvoir vivre, seule, au cœur d'un adorable jardin.

Sa sœur, Juliette, qui avait, elle aussi, célébré ses cent ans (le 31 juillet 2004), nous a quittés peu après; sa vue l'abandonne, mais rien n'altère cependant la personnalité douce mais volontaire de Mademoiselle Lebhertz.

Passer un moment auprès de cette belle personne, grande et droite (elle a été professeur de danse), a été un véritable bonheur à vivre et un bel exemple... à suivre.

Depuis la parution du dernier numéro de la *Coquille*, plusieurs autres anniversaires ont été fêtés, mais, pour des raisons diverses, tous n'ont pas pu être marqués par le passage des autorités communales.

Ont fêté leur quatre-vingtième anniversaire :

- Madame Céline Richard, le 17 octobre 2006
- Monsieur Dusan Sidjanski, le 23 octobre 2006
- Monsieur Hans Schild, le 27 novembre 2006
- Madame Josette Herbert, le 18 décembre 2006
- Monsieur Roger Meuwly, le 29 décembre 2006
- Monsieur Jean-Charles Buffat, le 7 mars 2007

Monsieur Roland Bommer, lui, a fêté son nonantième le 22 janvier dernier.

Nous avons eu également deux couples qui ont fêté leurs noces d'or :

- Monsieur et Madame Georges et Irène Racine, le 12 octobre 2006
- Monsieur et Madame Emile et Monique Pradervand, le 21 décembre 2006.

Que ceux qui n'ont pas reçu les vœux et les félicitations officielles se sentent, par ces lignes, à leur tour honorés !

CK

Chemin de la Seymaz

Le 17 janvier dernier, les riverains du chemin de la Seymaz ont été conviés dans la salle

des combles de la nouvelle école pour être informés de l'étude de modération du trafic entreprise sur ce chemin. Il s'agissait, en réalité, d'une séance de consultation qui a permis aux autorités de présenter le projet en l'état, afin de susciter les réactions des invités et connaître leur position.

A ce stade de l'étude, et après avoir entendu les souhaits des uns et des autres, les options suivantes ont été retenues :

- Seuil de ralentissement (à 40 km/h) aux débouchés des chemins de Westerweller, du Pré-Moineau, de la Cocuaz et de la Blonde, accompagnés de passages piétons éclairés ;
- Mise en sens unique du chemin du Pré-Moineau, depuis le chemin de la Seymaz ;
- Élargissement du trottoir côté Jura ;
- Maintien de la bande cyclable ;
- Maintien de la largeur de la route.

Toutes les solutions n'ont bien sûr pas encore été trouvées, certaines demandes ne sont pas réalistes, donc pas réalisables, mais la majorité des personnes présentes à la séance ont apprécié de pouvoir donner leur avis, de se sentir écoutées par les autorités.

Il faut cependant relever une grande déception, venue de l'OCM (office cantonal de la mobilité): les feux dits intelligents (ceux qui passent au rouge automatiquement lorsque la vitesse prescrite est dépassée) ne sont plus autorisés. Or, tant les riverains que les autorités préconisaient ce genre de mesures.

Malgré ces difficultés d'orientation, les autorités ont assuré les riverains que tout sera entrepris pour une réalisation rapide dans ce secteur – une zone 30 km/h au nord du chemin de la Seymaz étant par ailleurs déjà engagée.

CK

Zone 30 km/h

Comme dit ci-dessus, le secteur Cocuaz-Rossignol - Peutets - Lulasse - Pré-Moineau, fait l'objet d'une étude de mise en zone 30 km/h. Ce projet intervient dans le cadre de l'étude globale confiée au bureau Trafitec, laquelle a déjà permis la réalisation des mesures de

modération dans le quartier Blonde - Buclines -Petit-Pont.

Accompagné d'une zone de rencontre (20 km/h) sur le haut du chemin des Peutets, ce projet sera soumis aux riverains concernés dès qu'il sera concret.

CK

Route de Vandœuvres

A la mi-janvier, un tous-ménages vous annonçait l'ouverture du chantier de la «traversée du village». Ces travaux, sur lesquels sont venus se greffer diverses interventions des services de l'Etat (gaz, éclairage public, notamment) devraient se prolonger jusqu'au mois d'août environ.

Commencés par un élargissement du trottoir, plus ou moins à la hauteur du parking de la mairie, ils se termineront au centre du village, par un agrandissement du giratoire actuel.

Ce chantier, placé sous la direction du service des routes cantonales, fait suite aux vœux exprimés lors de la votation populaire d'octobre 2004.

Il est coordonné avec la pose de drains le long des annexes de la mairie, juste rénovées, qui souffrent d'humidité en raison du surplomb de la route de Vandœuvres sur ces bâtiments.

Quant au chantier qui encombre la route de Vandœuvres entre les chemins de la Blonde et de Planta, il consiste, pour rappel, à la mise en séparatif des eaux claires et usées communales.

Ces travaux, entrepris en coordination, là aussi, avec différents intervenants étatiques, ont été passablement retardés pour des raisons indépendantes de la volonté, tant du canton que de la commune.

CK

Déjeuner avec les anciens maires de Vandœuvres

Le 25 janvier 2007, une tradition est née, celle de recevoir, au moins une fois par législature, les anciens maires qui ont honoré la com-

mune de Vandœuvres de leur engagement.

Madame Janine Hagmann avait pris cette excellente initiative, voici quatre ans, laquelle a été reprise récemment: au cours d'un déjeuner, qui a tout simplement été pris autour de la table des mariages de la mairie, Monsieur Robert Turrettini et Madame, Monsieur Edmé Regenass et Madame, Madame Janine Hagmann et Monsieur, ainsi que les trois membres de l'exécutif actuel, ont échangé autant de souvenirs et d'anecdotes de la vie de Vandœuvres que d'idées ou de projets pour son avenir.

Qui dit que les traditions sont ennuyeuses ?!

CK

Bilan de législature

Le jeudi soir 8 mars, les trois membres de l'Exécutif ont dressé le bilan de la législature actuelle, qui se terminera le 31 mai prochain.

Devant une centaine de personnes, le maire, puis chacun des deux adjoints, ont donné un compte-rendu relativement exhaustif de leurs activités respectives.

La présentation, trop longue pour être résumée ici, a, semble-t-il, répondu aux attentes des invités, puisque très peu de questions ont ensuite été posées.

En revanche, la traditionnelle «verrée» a duré fort longtemps...

CK

Horaires de poche TPG

Comme vous l'aurez constaté, la commune n'a pas envoyé en tous-ménages, cette année, des horaires de poche contenant les lignes TPG, Proxibus et Noctabus desservant notre commune. Il ne s'agit pas d'un changement de pratique, mais de la conséquence du fait que les horaires TPG, habituellement valables une année entière, de décembre à décembre, vont être modifiés plusieurs fois au cours de l'année 2007.

ThB

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Trois séances, qui se sont déroulées les 25 septembre, 13 novembre et 13 décembre 2006, font l'objet de la présente chronique.

Lundi 25 septembre 2006

Le Conseil a débuté sa séance par l'élection des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2007.

La répartition de ces responsabilités s'articule comme suit :

- pour les opérations des 11 mars, 17 juin, 21 octobre et 25 novembre 2007, la présidence sera assurée par Mme Véronique Christe, suppléée par M. Christophe Imhoos, la vice-présidence revenant à M. Thierry Pradervand, suppléé par M. Pierre Sutter.
- pour les élections des 25 mars et 29 avril 2007, la présidence sera assumée par M. Cyril de Uthemann, suppléé par Mme Anne Claire Losdyck-Babel alors que la vice-présidence reviendra à M. Christophe Burrus, suppléé par M. Maurice Turretini.

Suivirent ensuite les rapports des diverses commissions.

Au chapitre des bâtiments communaux, il est à signaler que la rénovation de la Maison Bianchi pourrait prendre quelque retard dans la mesure où l'exécutif doit encore négocier un droit de passage avec les voisins afin de permettre aux futurs locataires d'accéder aux places de parc prévues dans le plan initial.

En matière de feu, la commission a reçu le nouveau capitaine de la Compagnie. Celui-ci a confirmé que le projet d'organisation intercommunale des sapeurs-pompiers de Cologny, Vandœuvres et Choulex, appelé projet ColVanChe, avait des difficultés à se mettre en place en raison des relations douloureuses que la compagnie de Vandœuvres entretenait avec celle de

Cologny, dont le capitaine passe pour être trop autoritaire. Mme le Maire, qui juge cette situation regrettable en regard avec l'importance du projet, a décidé de suivre ce dossier de près.

En matière de sécurité, celle du préau de l'école va être renforcée par l'installation de spots avec détecteurs infrarouges, afin de limiter au maximum les déprédations que nous avons malheureusement dû constater. Par ailleurs, l'engagement d'un ASM à mi-temps est inscrit au budget 2007. La question d'une éventuelle installation de caméras de surveillance a également été évoquée, mais la complexité du sujet nécessitant un examen attentif des règles légales applicables, il a été décidé de traiter ce sujet en commission.

Le président de la commission de l'aménagement du territoire nous a rapporté l'état d'avancement du plan directeur communal sur lequel on ne reviendra pas ici, dès lors qu'à l'heure où vous lirez ces lignes une séance d'information aura été organisée, neuf conseillers municipaux contre trois et une abstention y étant favorables.

Divers projets culturels recevront des subventions en 2007, il s'agit en particulier de :

- *Théâtrechamps*, qui percevra Fr. 1500.- pour le fonctionnement du théâtre et Fr. 1000.- pour un projet de spectacle particulier ;
- la Paroisse de Vandœuvres, qui recevra Fr. 7'000.- pour ses concerts d'orgue ;
- *Arte Musica*, qui recevra Fr. 1000.-, de même que le Chœur de Cologny-Vandœuvres ;
- Fr. 300.- iront enfin à l'Association des Amis du Théâtre du *Crève-Cœur*.

Il nous est encore annoncé que nos Aînés se verront offrir une sortie de printemps au Swiss Vapeur Parc, alors que la sortie d'automne les emmènera au musée Patek Philippe.

Au chapitre des subventions, l'aide sociale et humanitaire n'est pas en reste.

Ainsi, l'Association *Nordesta*, luttant contre la déforestation au Brésil, percevra Fr. 5'500.-, *Bilifou-Bilifou*, aidant à l'hospitalisation au Burkina Faso, recevra Fr. 1200.-, *Vivamos Mejor*, Fr. 2'500.- et *Assikloassi* recevra Fr. 5'000.- pour un projet scolaire au Togo.

Lundi 13 novembre 2006

Après quelques informations d'ordre général, nous entrons dans le vif du sujet avec le rapport de la commission sécurité routière.

La commission, saisie d'un projet de modération de trafic au chemin de la Seymaz, a souhaité, au vu des coûts des travaux éventuellement envisageables, entendre les riverains pour connaître leurs véritables besoins et, le cas échéant, redimensionner le projet. Une réunion sera donc agendée.

La commission scolaire a ensuite rapporté ce qui suit.

Le GIAP, Groupement d'animation parascolaire, qui prend en charge nos enfants dans le cadre du restaurant scolaire, nous coûte un peu plus de Fr. 78'000.- par année.

Les charges patronales du *Toboggan* sont désormais à jour.

La garderie *Mille et une Pattes* ne reçoit aucune subvention mais les locaux qu'elle occupe sont gracieusement mis à sa dispositions par la commune.

Les cours organisés par l'APEVAN rencontrent un énorme succès. Il en est allé de même du *Pedibus* organisé dans le cadre de la semaine de la mobilité.

Le projet de centre sportif intercommunal, dont nous avons déjà parlé ici et qui devrait voir le jour sur la commune de Meinier, est au point mort en raison de la faillite du bureau d'architecte mandaté.

Un repas avec les enseignants, moment convivial et propice aux confidences, a suivi la séance de commission.

L'essentiel de la séance a consisté en l'examen du budget de la commune, qu'il n'est pas

possible de résumer ici sans risquer d'omissions importantes. Cela étant, soyez ici rassurés, les finances de la commune sont saines et l'exécutif en place fait montre de rigueur et de sagesse dans l'utilisation des deniers publics.

Ceci est vrai au point de nous permettre de diminuer à 31 centimes le montant du centime additionnel communal, décision qui a suscité un débat nourri en cette période préélectorale.

En résumé, le budget de fonctionnement, tenant compte de ce nouveau centime, présente un montant de Fr. 7'440'002.- aux charges et Fr. 7'646'518.- aux revenus, soit un excédent de revenus de Fr. 206'516.-.

Ce budget a été accepté par neuf voix pour, quatre voix contre et aucune abstention.

La taxe professionnelle communale a été dégrevée à 90 %, comme par le passé, alors que le montant minimum de ladite taxe a été fixé à Fr. 30.- pour 2007.

Les indemnités versées aux maire et adjoints ont été fixées à Fr. 142'800.-

L'ouverture d'un crédit de Fr. 250'000.- destiné à l'étude de faisabilité de logements au centre du village a été approuvée à la majorité des conseillers présents, aucun contre et trois abstentions.

Mercredi 13 décembre 2006

La séance a débuté par les traditionnelles communications du maire et des adjoints.

Le propos était d'informer le conseil quant à la rencontre qui aura lieu le 17 janvier avec les riverains du chemin de la Seymaz, afin de discuter avec eux des mesures de modération du trafic envisagées sur cette route.

Suivirent ensuite les non moins traditionnels rapports de commission.

Au chapitre de la culture, sachez que M. le Conseiller d'Etat Mark Muller nous a fait l'honneur d'une réponse favorable à notre invitation à venir discourir à l'occasion de notre fête nationale.

Quant au spectacle d'été 2008, deux axes sont explorés.

L'un se dirige vers un spectacle de jeunes musiciens, l'autre vers un spectacle théâtral.

Nous vous en reparlerons plus en détail quand l'heure des choix aura sonné.

L'environnement et les mesures paysagères nous ont ensuite occupés.

Une discussion a eu lieu quant à la possibilité de classer des cordons boisés particulièrement intéressants dans notre commune. La réponse fut affirmative mais ce classement dépend de l'aval des propriétaires concernés.

La renaturation du réseau hydrographique de Vandœuvres fut également à l'ordre du jour et il nous fut indiqué qu'il avait été demandé à l'exécutif de procéder à la renaturation du nant du Moulonais comme première mesure en la matière.

Cette séance du Conseil, la dernière de l'année, s'est terminée par le traditionnel repas de l'Escalade.

Nicolas Terrier



ENCADRER DES ENFANTS DE 4 À 12 ANS, 2 OU 4 HEURES PAR JOUR, ÇA VOUS INTÉRESSE?

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire engage
des collaborateurs et collaboratrices

pour effectuer des remplacements, puis devenir animatrices/animateurs parascolaires.

Cet emploi exige la capacité et la volonté de travailler activement en équipe avec des enfants.

Cadre horaire :

Les jours d'école de 11h30 à 13h30, repas de midi inclus et, éventuellement de 16h00 à 18h00

Nos conditions :

- avoir 18 ans révolus
- être de nationalité suisse ou posséder un permis de travail valable
- avoir une bonne formation générale (niveau CFC) ou expériences suffisantes, notamment dans le domaine socio-éducatif
- maîtriser la langue française parlée et écrite
- jouir d'une bonne réputation attestée par un certificat de bonne vie et mœurs
- jouir d'une bonne santé

Envoyez un dossier comprenant un curriculum vitae accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation à l'attention du :

**GIAP
case postale 2056
1227 Carouge**

Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué-e à une séance d'information, puis devrez accomplir un stage de 2 jours non rémunéré.

LES PETITS NAINS

Une si belle famille

Dans cette immense humanité trouver sa place demande d'abord d'avoir le courage de la chercher.

Quand on est petit, c'est plus facile. Rien n'est fait et tout est grand. La cible est évidente.

Pourtant d'après le nain jaune, **il n'y a pas de bonheur plus beau que la famille.**

Alors, pourquoi grandir? Qui pourrait mieux le comprendre vu de haut? Et lui que verrait-il de dessus?

En avançant, le regard sur ses pieds, la tête ailleurs, il réfléchissait au compagnon idéal, même s'il ne devait y en avoir qu'un seul.

Grand comme un nain, même immense comme un nain, des yeux jaune-soleil, un petit air commun, très famille et surtout amical. Un ami.

Des pensées si difficiles, il en avait depuis la nuit des temps. Son vieux voisin, le grand nain bleu aussi. Il se plaisait à rire des autres par des grandes phrases qui ne voulaient rien dire, mais qui sont écoutées.

Quand il parlait de sa famille, il disait: **Cette racine charnelle qui nous lie à la grande terre.**

Chaque fois il recevait la même réponse du nain rouge: **Et à l'éternité?** qui est-ce qui nous y amène?

Nain rouge ne voyait que ça, l'éternel!

Cela ne servait à rien et n'aidait personne à comprendre. Ce qui compte c'est maintenant, tout de suite, sans arrière-pensée.

Nain bleu adorait.

Son rire presque imperceptible était permanent, il changeait presque de couleur.

L'avantage pour les autres c'est que nain bleu ne voit pas les couleurs, il mélange tout. Donc tout est gris pour lui.

C'est la seule couleur qu'il connaisse. C'est plus facile à vivre et rien ne peut contredire le gris.

Il ne se trompait jamais dans ses choix.

L'amour spontané et inné nous envahit à tout jamais devant ces paysages de couleurs. Un frisson nous parcourt. Comme une caresse. Comme une étoile.

Comme une idée nouvelle, évidente et inespérée.

Ils devront se battre, avec leurs croyances, d'abord contre eux-mêmes, puis entre eux.

Les nains n'en avaient pas fini avec leurs histoires et l'histoire.

Tout cela recommencera avec une certaine nostalgie pour les vieilles guerres sans qu'aucun nain n'ait pu grandir.

Merci aux couleurs d'exister, même si le gris est aussi une couleur.

Tiens! C'est vrai, elle se marie avec toutes les autres.

Vive la famille, des nains, des couleurs et des étoiles.

Nain Paul Tekoi



Liste des cours et activités proposés dans la commune

<u>Cours</u>	<u>Jours</u>	<u>Responsables</u>	
Aïkido	Lundi	16h30-17h30	M. A. LIMA 079 416 35 34
Gymnenergie	Lundi	20h00-21h00	M. G. JUNGO 079 448 57 21
Cours de fuseau	Mardi	14h00-16h00	Mme S. HARDMEYER 022 750 11 50
Gym Senior	Mardi	16h30-17h30	Gymnastique Senior Genève 022 345 06 77
Théâtre enfants	Mardi	17h15-19h15	Mme A. VAUCHER 022 786 93 60
Gym du dos	Mardi	19h30-20h30	M. J.-M. AELLEN 022 311 89 54
Yoga 10 15	Mardi	19h30-20h45	M. G. CHAMOUX 022 759
Aïkido	Mercredi	14h00-15h00	M. A. LIMA 079 416 35 34
Peinture	Mercredi	13h30-16h00	Mme A. de MOUCTOURIS 022 750 14 06
Yoga	Mercredi	18h00-20h45	Mme E. KONRAD 022 786 53 42
Salsa	Jeudi	18h00-21h30	M. G. CHAMOUX 022759 10 15
Peinture	Vendredi	16h00-17h00	Mme A. de MOUCTOURIS 022 750 14 06
<hr/>			
<u>Activités</u>			
Chœur	Lundi	18h30-20h30	Mme D. JAQUET 022 750 18 64
Paysannes	Dernier mardi du mois		Mme I. STALDER 022 750 17 02
Nordic Walking	Jeudi	8h30-10h00 13h45-15h15 18h30-20h00	Mme C. MONFORTE 079 227 37 64
Club de bridge	Jeudi	dès 14h00	M. M. HAGMANN 022 348 21 39
Tennis	---		M. S. MONFORTE 022 348 85 58
Groupe St-Exupéry	Samedi	14h00-18h00	M. G. HUBER 076 548 90 69

Nous nous sommes efforcés d'être aussi précis que possible. Toutefois si nous avons omis de mentionner un cours ou une activité, n'hésitez pas à contacter Mme Jornod 022 750 14 18 (matin) pour vous annoncer.

Jeunes Alémaniques cherchent familles pour stages d'été

De jeunes gymnasiens (environ 17 ans) du canton d'Uri, cherchent des places de stage (familles, familles d'agriculteurs, petites entreprises) en Suisse romande pour une durée de quatre semaines, cet été, idéalement entre le 25 juin et le 21 juillet.

Ils s'engagent à donner des coups de mains à leurs hôtes (ménage, garde d'enfants, travaux utiles en tous genres) en contrepartie de l'accueil, du logement et de la nourriture.

Pour tous renseignements: M. Philippe Derendinger, coordinateur des stages, tél. 041 878 00 80, phderendinger@bluewin.ch.

AGENDA

BIBLIOBUS 2007: le jeudi de 15h à 16h30

26 avril	pas en juillet	9 et 23 octobre
24 mai	16 août	6 et 20 novembre
21 juin	13 septembre	4 et 18 décembre

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Commandes à la mairie, le lundi de 14h à 16h ou jeudi de 9h à 11h ou sur rendez-vous.

Documents nécessaires-

- Livret de famille ou certificat individuel d'état-civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés.
- 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre
- Ancien passeport ou/et carte d'identité

Pour les mineurs :

Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale.

En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables pour les cartes d'identité et 15 jours pour les passeports.

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris):

<u>Passeport</u>	<u>Carte d'identité</u>	<u>Passeport + carte d'identité</u>	
enfant : Fr. 60.-	enfant : Fr. 35.-	enfant : Fr. 73.-	valable 5ans
adulte : Fr. 125.-	adulte : Fr. 70.-	adulte : Fr. 138.-	valable 10 ans

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Pour les personnes qui se rendent aux États-Unis et n'ayant ni visa, ni le passeport 03 établi avant le 26 octobre 2006 :

1. Vous déposez votre demande auprès de votre commune de domicile (présentation des mêmes documents que pour le passeport 03)
2. Vous vous rendez dans un centre de saisie biométrique (le plus proche est à Lausanne) pour vous faire photographier, au plus tôt 5 jours ouvrables et au plus tard 30 jours après le dépôt de la demande.

Tarifs: Fr. 250.- valable 5 ans.

Délai de livraison: 30 jours ouvrables

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie ☎ **022.750.14.18** www.vandœuvres.ch e-mail: info@vandœuvres.ch

104, route de Vandœuvres, case postale 8, 1253 Vandœuvres

Heures d'ouverture: Lundi et mardi: 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Mercredi, jeudi et vendredi: 9h00-12h00, après-midi fermé

État civil : Mairie de Cologny - 24, route de la Capite ☎ **022.737.49.49**

Lundi - vendredi 9h -12h

Lundi 14h -18h30; mardi à jeudi 14h - 17h.; vendredi 14h -16h.

Levée des déchets ☎ **022.750.23.15**

M. Thierry Pradervand

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h30

Déchets de jardin : lundi dès 13h00 de mi-mars à décembre

Papier et carton : dernier mercredi du mois

Objets encombrants : premier mercredi du mois

Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal

Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement au Site de

Châtillon ☎ **022 727.05.20** ou encore chez Cargo-Domicile ☎ **022 308.90.00**

Voirie, espaces verts ☎ **022 750.12.68**

Cantonniers communaux

Service du feu

SIS (urgences) ☎ **118**

Capitaine Samuel Castella, commandant des sapeurs-pompiers de Vandœuvres

☎ **022 750.20.22** ou **079 409.27.84**

Poste de Vandœuvres ☎ **022 750.12.30**

Heures d'ouverture: lundi - vendredi: 8h-11h et 16h-18h samedi: 9h-11h

École enfantine et primaire 4, route de Pressy ☎ **022 750.22.17**

Jardin d'enfants *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ **022 750.10.01**

Garderie *Les Mille et Une Pattes* 2, route de Pressy ☎ **022 750.14.08**

Association Koala 47, route de Mon-Ideé ☎ **022 349.30.66**

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ **022 320.25.11**

FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)

Central d'appel ☎ **022 420.20.00**

CASS (Centre d'action sociale et de santé) ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h

24, ch. du Vieux-Vésénaz 1222 Vésénaz ☎ **022 420.46.00**

Cartes d'identité et passeports délivrés à la mairie

Lundi après-midi de 14h00 à 16 h00 et jeudi matin de 9h à 11h ou sur rendez-vous:

Mme Martine Burkhalter ☎ **022 750.14.18**

